



# NEWSLETTER N°2 - OCTOBRE 2017

## LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE



04 72 18 01 80

1 Allée du Levant  
69890 La Tour-de-Salvagny



Photo : Laurent Madelon

### Edit'Eau

Après le succès de la newsletter n°1 voici la newsletter n°2 dans laquelle vous trouverez des informations sur :

-l'habilitation pêche électrique,

-le Carrefour National de la Pêche et des Loisirs de Cournon en Auvergne, auquel participera en 2018, la Fédération Sportive des pêcheurs francophones de Belgique. Près de 30 fédérations de pêche seront présentes à ce salon, ce qui démontre une notoriété de plus en plus importante.

Après quelques informations sur les Stations Vertes, la Fédération de pêche de Haute-Loire change de Président (merci Antoine pour ton implication exceptionnelle dans les milieux halieutiques du département de la Haute-Loire et de la Région Auvergne - Rhône-Alpes). Vous trouverez également un point sur la sécheresse et le rappel des Journées Migrateurs organisées par l'Association MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée), pensez à vous inscrire !

Bonne lecture à tous.

Alain LAGARDE  
Président de l'ARPARA



### Les actualités de l'ARPARA

#### Un stand « Génération Pêche » clé en main pour vos événements départementaux

Afin de valoriser la pêche de loisir et les SAPL qui constituent le milieu de la pêche associative, l'ARPARA s'est équipée du même dispositif de communication «Génération Pêche» que celui utilisé par la FNPF sur le Tour de France. L'association régionale a ainsi reçu en juillet, un stand composé des éléments suivants :

- 4 barnums violets de 3mx3m avec les logos : Génération Pêche, ARPARA, Région Auvergne - Rhône-Alpes ;
- 4 oriflammes Génération Pêche ;
- 5 roll-up de présentation des SAPL (biodiversité, pratique de la pêche, APN...);
- 1 jeu tapis de lancer ;
- 1 jeu magnétique « Le tour de France des poissons » ;
- 1 mascotte Gloops ;

**Ce kit est mis à la disposition exclusive de l'ensemble des fédérations de pêche Auvergne – Rhône-Alpes** pour être utilisé sur les événements locaux auxquels peuvent participer les fédérations ou leurs AAPPMA. Cet ensemble est fait pour rendre visible la présence des pêcheurs auprès du grand public, dynamiser l'image de la pêche de loisir et proposer des animations tous publics pour faire connaître cette activité.

Depuis le Tour de France, le stand Génération Pêche a été réservé plus de cinq fois, alors n'hésitez pas à l'utiliser !



#### Comment réserver le stand Génération Pêche ?

- Faire une demande de réservation à l'ARPARA en indiquant : les dates de votre manifestation, la date à laquelle vous viendrez chercher le stand et la date à laquelle vous pourrez le rapporter. Le retrait et le dépôt du stand (chargé dans une remorque de l'ARPARA) ont lieu à La Tour de Salvagny.
- Un chèque de caution de 1 000 € est demandé à la structure qui emprunte le matériel, ce dernier sera détruit ou rendu au retour du stand si aucune dégradation n'est constatée.
- Pensez à prévoir des tables et des chaises pour compléter l'installation de votre stand !

## Une formation pour l'habilitation aux pêches électriques

Afin de respecter les exigences du Code du travail, et dans une volonté de fournir aux personnels des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique toutes les informations relatives à la sécurité des interventions, l'habilitation à la mise en œuvre des appareils de pêche électrique – Norme NF C18-510 (aussi appelée BE Manceuvre) est obligatoire depuis le 1er juillet 2015.

Aussi, l'ARPARA organise périodiquement des sessions de formation pour les salarié(e)s des fédérations de pêche de la Région Auvergne – Rhône-Alpes, en faisant appel aux organismes professionnels de formation.

La session 2017 s'est déroulée au siège de l'ARPARA les 16 et 17 Octobre et a permis l'habilitation de 7 personnes réparties dans les fédérations de l'Ain, l'Isère, la Haute-Savoie et le Rhône.



## Evénements régionaux

### Le Tour de France 2017 : quel bilan en Auvergne – Rhône-Alpes ?

Pour la deuxième année, l'Association Régionale de Pêche de la région Auvergne – Rhône-Alpes, ses fédérations départementales et les nombreux pêcheurs bénévoles se sont mobilisés, à l'occasion du Tour de France, pour faire rayonner leur loisir aux yeux des nombreux spectateurs du Tour et proposer des activités de découverte de la pêche de loisir en eau douce, en investissant les villages arrivées et départs des étapes, les bords des routes, les rivières et les lacs à proximité du passage des cyclistes.

La participation des structures associatives de la pêche de la région aura permis de représenter le poids des pêcheurs dans la région, d'initier le grand public (enfants comme adultes) à la pratique de la pêche et de fédérer les salariés et les bénévoles des structures locales de pêche autour d'un grand événement populaire et sportif.

#### Quelques témoignages de nos associations locales :

« Pour nous le TDF 2017 a été une formidable expérience. Nous avons passé deux jours merveilleux avec une bonne équipe et des gens très sympathiques. Je pense que le grand public a été bien accueilli avec une bonne pub pour les organismes présents. L'équipe du Pêcheur Mauriennais est prête à renouveler l'expérience, à l'unanimité ! » AAPPMA Saint-Jean de Maurienne (73)

« Le Tour de France permet de valoriser la pêche car au travers des animations sur les étapes, et au travers de la représentation des pêcheurs au sein de la caravane, cela permet de mettre en avant le loisir pêche, de montrer que c'est un loisir qui se modernise, qui est dynamique et varié. Les échanges avec des personnes étrangères au loisir, permet de faire changer les mentalités et d'exprimer plus clairement notre passion. » FDAAPPMA 38

« Le Tour de France 2017 en Haute-Loire aura permis de valoriser le loisir pêche ainsi que le patrimoine aquatique de notre département grâce au bénévolat de notre Fédération et des AAPPMA. » A.A.P.P.M.A. de Saint-Pal de Senouire (43)

« Le public aura pu découvrir la beauté de nos rivières et lacs à travers les images TV et par les animations pêche tout au long du parcours » FDAAPPMA43

« Ce que j'ai préféré, c'est de loin l'initiation pêche sur le bord du lac Laitelet. Il était possible de montrer concrètement aux enfants et aux visiteurs ce qu'est la pêche et comment elle fonctionne (...), qu'elle peut être sportive, subtile et très amusante. C'est important de transmettre aux enfants (et aux adultes) le respect de la vie et de l'environnement. Et clairement, les animations lors du TDF remplissent ce rôle. » FDAAPPMA 73



#### Le Tour de France en Auvergne – Rhône-Alpes, en quelques chiffres :

##### 5 étapes en Auvergne – Rhône-Alpes

(Nantua, Chambéry, le Puy en Velay, Romans-sur-Isère, la Mure)

##### 4 fédérations départementales mobilisées + l'ARPARA

soit 80 bénévoles et 57 salariés

##### Plus de 15 animations

dans les villages étapes, au bord des routes, des lacs et des rivières

##### Plus de 7 000 personnes de passage sur le stand Génération Pêche

dont près de 2 000 personnes qui ont testé les animations de découverte de la pêche

##### Une dizaine d'articles, interviews ou reportages dans la presse

+ la diffusion en direct du saumon atlantique de 280m de long lors du passage des cyclistes le long de l'Allier, à Saint Julien des Chazes (43)

## Carrefour National de la Pêche et des Loisirs – 12, 13 et 14 janvier 2018 : les nouveautés !

Le carrefour National de la Pêche et des Loisirs est un événement que l'on ne présente plus. Les structures associatives de la pêche en Auvergne – Rhône-Alpes participent depuis près de 20 ans à ce grand rendez-vous de la pêche de loisir en eau douce. L'ARPARA, partenaire de cette manifestation, participera à cette 29<sup>ème</sup> édition avec l'ensemble de ses fédérations départementales de pêche mais aussi aux côtés de :

- l'association régionale Nouvelle-Aquitaine (ARP-NA) et 8 de ses fédérations départementales,
- des fédérations de pêche de l'Hérault, des Bouches du Rhône et des Hautes-Pyrénées,
- de la fédération nationale des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets,
- de l'association régionale Val-de-Loire

**Le salon accueillera également la Fédération Sportive des pêcheurs francophones de Belgique.**

Les 26 structures associatives de pêche investiront un espace de 960m<sup>2</sup> où les fédérations de pêche seront réparties sur 3 pôles : un pôle ARPARA, un pôle ARP-NA, un pôle pour les fédérations associées et invitées. L'aménagement de ces espaces a été repensé pour cette nouvelle édition afin de proposer un lieu de rencontre et d'échange plus moderne, dynamique et aux couleurs de Génération Pêche !

Cette année encore, les structures associatives de la pêche ne

ménagent pas leurs efforts et leur implication pour proposer aux visiteurs du salon de nombreuses animations

ludiques pour découvrir la pratique de la pêche et les milieux aquatiques. Au programme :

- un bassin de démonstration de pêche en float tube (animation phare du salon),
- la remise des prix du challenge de pêche Henri Hermet et à la remise des médailles pour les enfants des Ateliers Pêche Nature, décorés «Génération Pêche»,
- Pour les plus petits : un bassin pour la pêche aux cadeaux, un tapis de pêche magnétique, deux stands de montage de mouches artificielles,
- six aquariums d'exposition,
- un simulateur de pêche virtuelle,
- un programme de conférences sur la pêche et les milieux aquatiques avec la projection de films extraits du RISE Festival.

**Les structures associatives de la pêche de loisir vous donnent rendez-vous les 12, 13 et 14 janvier au Carrefour National de la Pêche et des Loisirs !**



## Vie du réseau



### Participation de l'ARPARA au colloque annuel des Stations Vertes

#### Vertes : pour la reconnaissance de la pêche de loisir dans le développement des territoires

La Fédération Nationale de la Pêche en France et la Fédération Française des Stations Vertes ont lancé en 2016 un nouveau label «Station Pêche», dans le cadre de leur partenariat. Ce label, attribué à des communes déjà identifiées comme des «Stations Vertes», souligne et valorise l'implication des collectivités locales à développer des prestations favorisant la pratique de la pêche sur leur agglomération.

A l'occasion du congrès annuel des « Stations Vertes », l'ARPARA ainsi que la fédération de pêche de Haute-Savoie et l'APALLF (pêcheurs amateurs de loisir du lac Léman Français), ont tenu un stand le 11 octobre à Publier en Haute-Savoie, afin de rencontrer les élus municipaux, intercommunaux et départementaux ainsi que les Offices du Tourisme. La présence de l'ARPARA était l'occasion de souligner le poids de la région Auvergne – Rhône-Alpes dans le développement des «Stations Vertes» (la région compte 102 stations vertes sur 544 communes labellisées en France) mais surtout de valoriser la pêche comme une activité de loisir et comme une opportunité de développement touristique et économique pour le territoire.

La commune de Villerest dans la Loire est pour l'instant la seule commune de la région à bénéficier du label «Station Pêche».

L'ARPARA et les structures associatives de la pêche espèrent que les élus locaux continueront d'intégrer la pêche de loisir dans leurs projets de développement et de labellisation.

### Un nouveau Président pour la Fédération de Pêche de Haute-Loire

Antoine LARDON, président de la fédération de pêche de Haute-Loire de 2009 à 2017, a mis un terme à son mandat en tant qu'administrateur et président de la fédération, après 14 années d'investissement pour la pêche de loisir. En tant que vice-président et responsable de la commission technique de l'ARPARA de 2016 à 2017, l'ensemble de l'équipe de l'association régionale (salariés et administrateurs), le remercie chaleureusement pour son investissement.

Après un accompagnement de plusieurs mois, Lionel MARTIN, a été élu à l'unanimité, le 30 septembre dernier, nouveau président de la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de Haute-Loire. Véritable passionné, pour qui « la pêche est avant tout une rencontre privilégiée avec la nature et le grand air », Lionel MARTIN est tout autant investi pour la valorisation de la pêche et la protection des milieux aquatiques. Impliqué au sein de l'AAPPMA du Pont de Chadron depuis 1985 comme auditeur du conseil d'administration, puis comme trésorier et président, il rejoindra en 2016 la fédération de pêche de Haute-Loire comme administrateur.

Sa passion pour la pêche, ses motivations à vouloir s'impliquer dans la vie locale et à participer aux missions de préservation, de gestion et de restauration des espèces et des milieux aquatiques l'ont tout naturellement conduit à candidater lors du renouvellement du conseil d'administration de la fédération de pêche. Son action s'inscrit dans la continuité de la politique menée par son prédécesseur avec le souhait de faire reconnaître et entendre la pêche dans les instances de décision locales de gestion des milieux aquatiques.

# Journées Poissons Migrateurs en Rhône-Méditerranée

Rendez-vous les 16 et 17 novembre 2017 au centre des Congrès du Palais des Papes à AVIGNON !

La 5ème édition des journées « Poissons Migrateurs en Rhône-Méditerranée », organisée par l'Association MRM, se tiendra les 16 et 17 novembre 2017 au centre des Congrès du Palais des Papes à Avignon.

Co-organisées avec la Compagnie Nationale du Rhône sur la thématique « les principaux axes d'action du nouveau PLAGEPOMI 2016-2021 », ces journées permettent de confronter les retours d'expérience en Rhône-Méditerranée et Corse mais aussi sur les différents bassins versants français.

Les échanges et les débats sont prévus sur un jour et demi de sessions de conférences réalisées par l'Association MRM et ses partenaires techniques, scientifiques et institutionnels suivis d'une demi-journée consacrée à la visite de chantier de la passe à poissons de Sauveterre.

Ces journées s'adressent à l'ensemble du personnel technique et aux administrateurs des collectivités piscicoles ainsi qu'aux collectivités et établissements publics intervenant dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, aux gestionnaires et propriétaires d'ouvrages.

[Consulter le programme](#) - [S'inscrire](#)

## Focus sur ...

### L'action des fédérations départementales de pêche pour la préservation des milieux aquatiques en période de sécheresse

« Inquiétante », c'est à ce terme que les fédérations de pêche de la région Auvergne – Rhône-Alpes peuvent résumer la période de sécheresse qui traverse leur territoire et l'ensemble de la France depuis le mois de juin. On le sait, les précipitations n'auront pas été suffisantes pour charger les nappes phréatiques avant le printemps. Conséquences ? la canicule entraîne une sécheresse superficielle des sols et des sous-sols qui diminue drastiquement les débits hydrologiques et donc la ressource en eau douce, alors que les usages de l'eau sont toujours plus importants dans un contexte de réchauffement climatique. Les milieux aquatiques de l'ensemble de la région Auvergne – Rhône-Alpes ont été ou sont encore impactés par cette sécheresse naturelle à laquelle viennent se superposer les pressions des activités humaines liées aux prélèvements domestiques, industriels ou agricoles.

Force est de constater pour les fédérations de pêche que l'assèchement partiel, voire total, de plusieurs linéaires de cours d'eau est accentué par les prélèvements liés à l'irrigation agricole qui représente, à eux seuls, 80% des prélèvements effectués sur la période d'avril à septembre, le moment pour les rivières où le niveau d'eau est au plus bas (période d'étiage). La gestion équilibrée, partagée et réglementée de la ressource en eau est plus que jamais nécessaire pour préserver ce bien commun dans l'intérêt général.

Dans ce contexte, les fédérations départementales de pêche de la région, dont certains départements sont particulièrement impactés comme l'Ardèche, l'Isère ou la Drôme, sont montées au créneau pour alerter les pouvoirs publics et dénoncer les actions allant à l'encontre des milieux aquatiques afin de préserver la ressource en eau et la biodiversité aquatique.

Quelques exemples :

**-un rôle de vigie :** Les structures agréées pour la pêche de loisir sont de véritables sentinelles des milieux aquatiques, à ce titre elles ont pu observer et relever de fortes mortalités de poissons, des assèchements sur des milliers de kilomètres de linéaires des cours d'eau et une évolution du réchauffement de l'eau atteignant plus de 23°C et ce jusqu'aux têtes de bassin.

**-un rôle d'alerte :** Face à ces constats, les fédérations de pêche ont à plusieurs reprises alerté les pouvoirs publics et les autorités compétentes de leur territoire (Agence Française pour la Biodiversité, Direction Départementale des Territoires) afin de signaler ces situations. Elles ont pour cela parcouru les zones les plus impactées de leur territoire et

dressé des procès-verbaux afin d'établir un état des lieux. La fédération de pêche de la Drôme a interpellé le gouvernement en adressant une lettre ouverte au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

**-un rôle de dénonciation :** Quand les autorités publiques ne prennent pas les décisions à la hauteur du niveau de gravité et de la réalité du terrain, les fédérations de pêche n'hésitent pas à dénoncer ce manque d'action. Pour exemple, certaines fédérations ont attaqué des arrêtés préfectoraux qui plaçaient les départements dans des niveaux de restriction d'usage de l'eau insuffisants. Elles ont également pointé du doigt les demandes de dérogations pour l'autorisation de prélèvements agricoles, accordées à la profession agricole alors que les débits réservés minimum ne le permettent pas d'un point de vue réglementaire. Dans ce sens, c'est tout le réseau de la pêche associative de loisir qui s'est d'ailleurs opposé au projet de décret sur les débits réservés, visant à faciliter les prélèvements pour l'irrigation dans les cours d'eau méditerranéens, en passant le débit réservé en deçà du 10è du module nécessaire à la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans les cours d'eau, tel qu'il est actuellement défini dans le code de l'environnement.

**-un rôle de préservation :** Les fédérations départementales de pêche agissent également à leur niveau pour préserver les espèces et les milieux aquatiques en période de canicule. Elles réalisent des travaux d'effacement de seuils afin de restaurer la continuité écologique des poissons et leur permettre de rejoindre les zones des cours d'eau les plus fraîches. Elles mènent par ailleurs tout un travail de suivi technique afin de récolter des données sur l'évolution des populations de poisson, du réchauffement climatique et de la qualité de l'eau.

**-un rôle de sensibilisation :** Afin de défendre les milieux aquatiques, de veiller à une gestion adaptée et partagée de la ressource en eau ainsi que de développer une pêche de loisir durable, les fédérations de pêche participent aux instances de gouvernance et de décision locales sur la gestion de l'eau (comités sécheresse, comité local de l'eau, comité irrigation...). La fédération de pêche de la Drôme a également entrepris de rencontrer les élus locaux (préfet, députés, élus municipaux et départementaux) afin d'anticiper les périodes de tensions hydriques et d'intégrer la préservation des milieux aquatiques dans la gestion publique et locale de l'eau. Les fédérations de pêche invitent également leurs associations locales à suivre les projets locaux qui pourraient être développés et impacter les milieux.